



**SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE  
PRÔNE 17 ET 18 DÉCEMBRE 2022**

## **HORAIRES DES MESSES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN**

Des petits feuillets sont maintenant disponibles à l'arrière de l'église donnant les informations sur les **célébrations du Pardon**, les **messes de Noël** et du **Jour de l'An** - Également, sur le site des paroisses et aux babillards dans chacune des églises.

-

## **UN CADEAU SPÉCIAL À JÉSUS**

Chaque année, à l'occasion de Noël, les paroissiens sont invités à offrir un cadeau bien spécial à Jésus : une heure d'adoration.

Vous rendriez un grand service en choisissant votre heure d'adoration de façon à pouvoir combler une heure vacante entre le 24 décembre et le 2 janvier pour remplacer un adorateur qui s'absente pour les Fêtes.

Si vous êtes intéressés, communiquez avec M. Pierre Lemieux ou voir sur le site de la paroisse SNDL pour les coordonnées.

Le comité de la chapelle d'adoration de St-Rédempteur

## **SPECTACLE “Ouvrons nos coeurs à Noël” avec Jean-Noël Laprise**

**Au profit de la communauté de Sainte-Hélène-de-Breakeyville**

**Dimanche 18 décembre, à 13 h 30, à l'église de Breakeyville**

Prix d'entrée : 10 \$ pour les adultes - 5 \$ pour les enfants

## **TAIZÉ**

Nous vous rappelons qu'en ce 3e dimanche du mois, soit le 18 décembre, un ensemble de 5 instrumentistes et chanteurs vous proposent une heure de prière contemplative accompagnée de chants sous forme de récitatifs. Pour tous les âges, la Prière avec chants de Taizé à 19h00 en l'église Christ-Roi. Prenez note qu'un espace famille est aménagé.



**SAINT-JEAN L'ÉVANGÉLISTE  
PRÔNE 17 ET 18 DÉCEMBRE 2022**

## **CÉLÉBRATIONS EN CAS DE TEMPÊTES HIVERNALES**

Pour les **célébrations sur semaine**, si les écoles ferment en raison d'une tempête, nos célébrations seront automatiquement annulées.

Pour **samedi** et **dimanche**, s'il y a tempête, veuillez consulter notre site Web ou la boîte téléphonique de la paroisse pour avoir l'information s'il y a annulation.

- L'information arrive le **samedi** pour **13 heures** ;
- et le **dimanche** pour **7 heures le matin**.

**NB.: Toutes ces informations sont sur le site Web à l'onglet Prônes et communiqués**